



Lyon, le mardi 16 mars 2020

Nathalie GRAS

Assistante administrative

Collège universitaire de médecine générale

8 avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 08
FRANCE

33 (0)4 78 77 72 86

dmg.cumg@univ-lyon1.fr

Professeur Marie FLORI,
Directrice du CUMG

Professeur Laurent LETRILLIART,
Directeur adjoint du CUMG

Professeur Sylvie ERPELDINGER,
Coordonnatrice du DES de médecine générale

**À l'attention des Étudiants en 3^e cycle
Copie aux MSU et aux enseignants**

Mesdames, Messieurs,

Nous répondons à une partie des questions posées par les représentants du SyReL.

Nous devons avoir une réunion mercredi aux HCL, avec le CCEM, et nous aurons d'autres réponses officielles à vous donner.

- 1) Les stages : Les situations de soins où les étudiants ne sont pas suffisamment protégés (pénuries de masque et de gel hydroalcoolique) : ne pas aller en stage tant que le dispositif de protection n'est pas correct ;
- 2) Le futur choix de stage : les possibilités de choix par voie électronique sont à l'étude ;
- 3) Les jurys de DES :
 - Envoi des dossiers par courriel (à voir avec votre gestionnaire de scolarité si elle peut télétravailler !) ;
 - Pour la soutenance, nouvelles informations à suivre ;
- 4) Le congrès SASPAS :
 - Validation de la présentation des étudiants en SASPAS par leur tuteur ;
 - Les étudiants qui devaient assister au congrès SASPAS (validation d'une FMC) pourront le faire le semestre prochain ;
 - Les internes devant valider leur DES en avril, et ayant souhaité participer à ce congrès, sont dispensés de l'obligation ;
- 5) Les journées étude sont supprimées jusqu'à nouvel ordre ;
- 6) Les GEP sont à organiser avec votre tuteur (soit le GEP est reporté, soit le GEP est fait par téléconférence) ;

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

7) Soutenances de thèse : Avis de la présidence de l'université du 13 mars 2020 : « *Les soutenances de thèse peuvent être maintenues dans la mesure où leur organisation respecte les mesures barrières recommandées et dans le respect des consignes générales portant sur les rassemblements et les déplacements.* ». Les modalités pratiques restent à préciser par l'université.

Nous vous tiendrons régulièrement informés.

Nous avons conscience des difficultés rencontrées par les étudiants et les professionnels de santé, dans cette période particulièrement difficile. Vous trouverez des informations pratiques sur le site du Collège de la médecine générale <https://lecmg.fr/coronacliv/>.



Pr Marie FLORI



Pr Laurent LETRILLIART



Pr Sylvie ERPELDINGER